

Chapitre 2 : L'Europe des Lumières / Leçon

Problématique : Comment et par qui les esprits « s'éclairent-ils » ?

Sommaire :

Introduction

- I. Des idées nouvelles
 - A. Des philosophes guidés par la Raison
 - B. Une pensée politique nouvelle
 - C. Un appel à la tolérance
- II. La diffusion des idées
 - A. Comment les idées circulent-elles ?
 - B. Des idées qui plaisent aux souverains
 - C. Des idées qui divisent

Conclusion

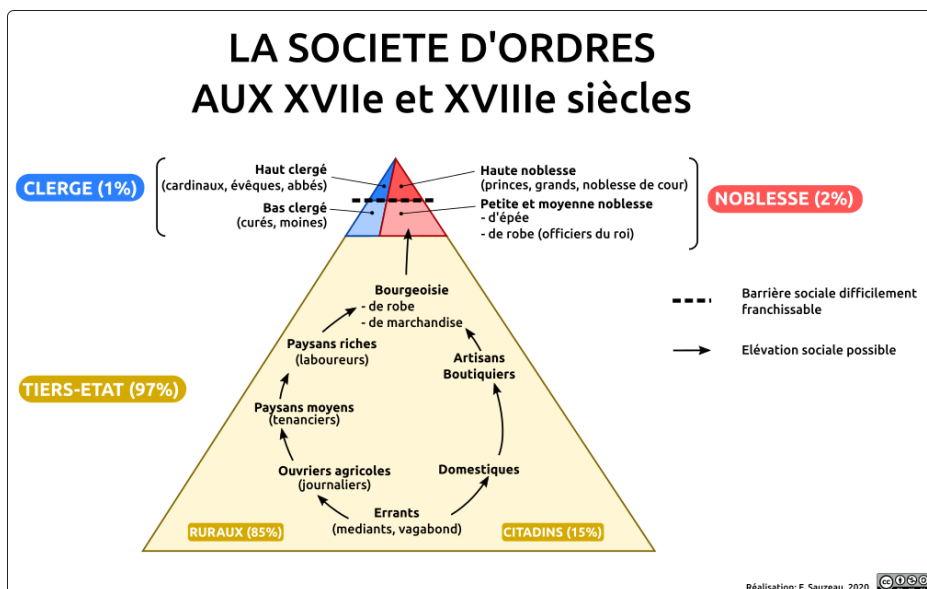
Introduction

Au XVIII^e siècle, le modèle politique européen reste dominé par la monarchie. Le XVII^e siècle, appelé Grand Siècle en France, est le siècle de Louis XIV et du triomphe de l'absolutisme.

Absolutisme : Type de monarchie dans laquelle le roi dispose de tous les pouvoirs

Les voisins du royaume de France sont aussi dirigés par un monarque : Angleterre, Espagne, ... La société est figée : c'est la société d'ordres.

Société d'ordres : Société fondée sur la séparation entre trois ordres qui sont la noblesse et le clergé (ordres privilégiés) et le Tiers état.



La société d'ordres est une société figée. En effet, il est quasi impossible pour un membre du Tiers état de s'élever socialement et d'accéder à l'ordre noble.

Certains bourgeois très aisés peuvent accéder à un titre de noblesse moyennant finances.

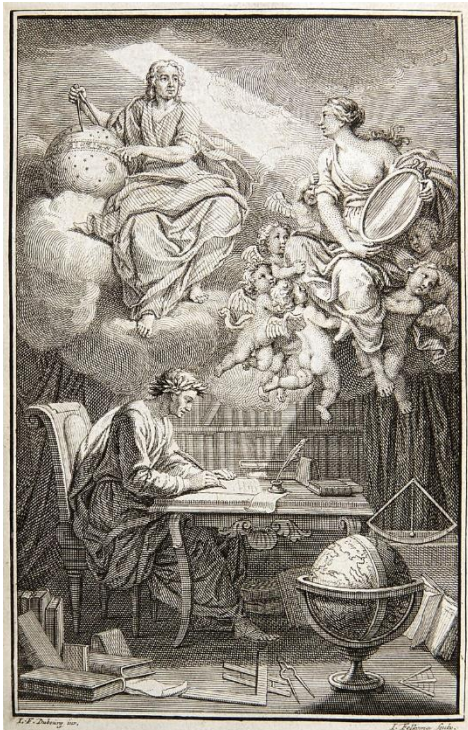
Les ordres privilégiés (noblesse et clergé) ne paient pas d'impôts.

Source : Hgsempai

Cependant, nous avons vu que le XVIIIe siècle était un siècle de grands bouleversements : une prospérité économique inédite fondée sur le commerce colonial, le développement d'une nouvelle élite bourgeoise dans les villes portuaires, la découverte de nouveaux produits... Les grandes découvertes ont permis d'élargir le champ de vision des Européens.

Ainsi, le XVIIIe siècle voit se développer de nouvelles idées et de nouvelles façons de penser le monde. L'ancien modèle de la société d'ordres est remis en question par des savants et des penseurs qu'on appelle des philosophes. Ils souhaitent « éclairer » les esprits, inciter à la réflexion et promouvoir le savoir plutôt que la croyance. C'est pour cela qu'on les appelle « philosophes des Lumières ».

Lumières : Courant de pensée du XVIIIe siècle regroupant des savants et des penseurs qui remettent en question les structures politiques et sociales.



Document : Image de couverture de l'ouvrage *Éléments de la philosophie de Newton* par Voltaire.

Voltaire est un des philosophes des Lumières les plus célèbres.

Sur cette image de couverture, on le voit assis à sa table de travail. Il semble « éclairé » par une lumière quasi-divine, reflétée par une autre philosophe des Lumières, Emilie du Chatelet (traductrice de Newton).

Source : Wikipédia

1. Des idées nouvelles

A. Des philosophes guidés par la Raison

Les philosophes des Lumières sont des penseurs du XVIIIe siècle qui réfléchissent sur la société de leur temps. Ils veulent éclairer leurs contemporains, en utilisant la Raison.

Raison : Capacité à réfléchir par soi-même et à porter un jugement critique sur le monde.

Ainsi, les philosophes des Lumières souhaitent que les Hommes réfléchissent et n'acceptent plus comme acquis les vérités toutes faites de la religion et de l'ordre social. En conséquence, les philosophes critiquent la monarchie absolue et les ordres privilégiés : Noblesse et Clergé.

Document : Lichtenberg et la Raison

« Une des applications les plus étranges que l'homme ait faites de la raison est sans doute celle de considérer comme un chef-d'œuvre le fait de ne pas s'en servir, et, né ainsi avec des ailes, de les couper et de se laisser tomber comme cela du premier clocher venu ».

Georg Christoph Lichtenberg, *Schriften und Briefe*, Carl Hanser Verlag, Munich, 1968.

Dans ce court extrait, le philosophe des Lumières allemand Lichtenberg critique l'usage de la Raison de ses contemporains. Selon lui, au lieu de se servir de leur capacité à réfléchir, les Hommes se « coupent les ailes ».

Emmanuel Kant, un autre philosophe allemand, résume cette pensée par cette citation :

« Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! » (c'est-à-dire, « de ta propre raison »).

Utiliser sa Raison revient donc à remettre en question le dogme religieux et la monarchie. En effet, les monarchies européennes du XVIIIe siècle sont « de droit divin » : le roi ou la reine sont investis par Dieu lui-même.

Les philosophes des Lumières défendent donc la tolérance, la liberté de culte (athéisme compris) et la liberté d'opinion. Pour eux, ils doivent utiliser leur Raison et, pour cela, ils doivent être libre.

Liberté de culte : Liberté de pratiquer la religion de son choix.

Athéisme : Fait de ne pas croire en Dieu.

B. Une pensée politique nouvelle

Le XVIIIe siècle s'ouvre en France sur les dernières années du règne de Louis XIV. Ce dernier symbolise encore l'absolutisme (ou monarchie absolue).

Monarchie absolue : Régime politique dans lequel le roi contrôle tous les pouvoirs.

Le roi est alors le « premiers de tous les nobles ». L'absolutisme repose donc également sur la société figée et divisée en trois ordres (clergé, noblesse, Tiers état).

Pour de nombreux philosophes des Lumières, cette organisation politique est un non-sens. En effet, l'homme ne peut être libre et user de sa Raison dans une société figée, qui ne repose que sur la naissance dans un ordre privilégié ou non.

Dans le texte ci-dessous, Voltaire questionne le rôle de l'ordre noble. Il critique leur inutilité pour l'État français : contrairement aux négociants, les nobles ne travaillent pas et n'apportent aucune richesse à la France. De plus, Voltaire moque leurs occupations frivoles, comme savoir « à quelle heure le roi se lève ».

Document : Voltaire critique la noblesse

« En France, un noble méprise souverainement un négociant. Je ne sais pourtant lequel est plus utile à un État : le seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, et qui se donne des airs de grandeur, ou un négociant qui enrichit son pays, donne des ordres au Caire, et contribue au bonheur du monde ».

Voltaire, *Lettres philosophiques*, 1734

Cette critique de la noblesse est largement partagée dans les milieux des Lumières et les penseurs et écrivains n'hésitent plus à critiquer ouvertement le fait que la société d'ordres est injuste. En effet, le noble n'est riche et puissant que par sa naissance, contrairement au négociant du Tiers état qui doit sa situation à son travail.

On retrouve cette critique dans le théâtre de Beaumarchais, quelques années avant la Révolution.

Document : La noblesse critiquée dans *Le mariage de Figaro* (1784)

« Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie ! Noblesse, fortune, un rang, des places ; tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ! Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus ! »

Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, 1784

Cette remise en question de l'ordre noble entraîne nécessairement une critique plus générale du pouvoir et de celui qui l'exerce : le roi.

Montesquieu, un philosophe français, élabore une théorie politique fondamentale qui régit encore aujourd'hui le fonctionnement des grandes démocraties dans le monde : la séparation des pouvoirs. Selon Montesquieu, l'État dispose de trois pouvoirs : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

Document : Les trois pouvoirs de la puissance publique

POUVOIR LÉGISLATIF	POUVOIR EXÉCUTIF	POUVOIR JUDICIAIRE
Étudie, discute, modifie et vote les lois	Détermine les politiques qui guident l'action de l'État	Interprète les lois votées par le pouvoir législatif. Juge selon ces lois.

Pour Montesquieu, il faut nécessairement séparer ces trois pouvoirs, c'est-à-dire les confier à trois personnes ou groupe de personnes différents, sans qu'un pouvoir puisse influencer ou contrôler l'autre.

Document : La séparation des pouvoirs selon Montesquieu

« Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutrice et la puissance de juger. Lorsque le pouvoir législatif est réuni au pouvoir exécutif, dans la ou les mêmes personnes, il n'y a pas de liberté : on peut craindre que le même monarque ou la même assemblée ne fasse des lois tyranniques pour les appliquer tyranniquement. »

Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, 1784

Montesquieu n'appelle pourtant pas de ses vœux une réelle démocratie, en laissant le peuple voter pour choisir ses représentants. Il prône un modèle qui reste monarchique mais qui ne permet pas au roi de disposer de tous les pouvoirs : une monarchie parlementaire.

Monarchie parlementaire : Régime politique dans lequel le roi partage le pouvoir avec un Parlement.

D'autres philosophes, comme Jean-Jacques Rousseau, sont plus radicaux. Rousseau estime aussi que la loi donnée à une société doit provenir du peuple sur lequel elle sera appliquée. Pour lui, l'État doit être l'expression de la « volonté générale », et non uniquement un roi choisi par Dieu comme c'est le cas dans une monarchie de droit divin à la française.

Document : Rousseau pour un « gouvernement du peuple »

« La volonté générale peut seule diriger les forces de l'État. Le peuple soumis aux lois doit en être l'auteur. La puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui ».

Rousseau, *Du Contrat social*, 1762

C. Un appel à la tolérance

En remettant en question l'ordre social et politique, les philosophes des Lumières demandent l'égalité des droits et veulent la suppression des privilèges. Ainsi, ils défendent la tolérance, notamment religieuse et combattent l'esclavage.

Tolérance : Respect des opinions et des croyances différentes des siennes.

Document : L'Affaire Calas défendue par Voltaire



Jean Calas était un marchand drapier protestant de la ville de Toulouse. Il a été accusé du meurtre de son fils, Marc-Antoine Calas, sur la base de rumeurs et de préjugés compte tenu de sa religion. Il est mort sous la torture du bourreau. Quelques années plus tard, en 1763, Voltaire reprend l'affaire et conclue à l'innocence de Calas. Il rédige son « Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas » et obtient la révision du procès et la réhabilitation de Calas.

Source : Wikipédia

« Ce n'est donc plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les monde et de tous les temps (...). Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi (...). Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! »

Voltaire, Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas (1763), chapitre XXIII.

La question de l'esclavage des populations noires et du commerce triangulaire est débattue au XVIII^e siècle. L'absence de droits donnée aux Noirs soumis à l'esclavage semble évidemment aller contre les idéaux des Lumières. Néanmoins, les philosophes sont partagés.

Les arguments des Lumières contre l'esclavage

Pour contourner la censure, Montesquieu manie l'ironie dans son chapitre « De l'esclavage des Nègres ». Il ridiculise les arguments en faveur de l'esclavagisme et conclue par un jugement implacable de ses contemporains : si l'on se met à voir les esclaves comme des Hommes, c'est que nous (les esclavagistes) ne sommes pas chrétiens.

Voltaire utilise le même procédé de narration dans un de ses contes philosophiques, Candide ou l'optimiste, dont nous avons étudié un extrait dans le chapitre.



Source : Wikipédia

Document : Montesquieu ridiculise les esclavagistes dans *De l'Esprit des lois*

« Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout bonne, dans un corps tout noir.

[...]

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes ; parce que, si nous les supposons des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens. »

Des philosophes des Lumières en faveur de l'esclavage

D'autres philosophes justifient la pratique de l'esclavage, généralement pour des motifs économiques. C'est le cas de La Rochefoucauld-Liancourt, issu de la noblesse et grand admirateur des auteurs de l'Encyclopédie.

"L'esclavage doit être maintenu, sinon, il en résultera la ruine de notre commerce, un bouleversement total de notre industrie, une stagnation de notre travail et la misère de notre population qui ne vit que de la main d'œuvre des denrées coloniales."

La Rochefoucauld-Liancourt, *Archives parlementaires*, 10 avril 1791

Néanmoins, la plupart des philosophes voient dans l'esclavage une pratique contre-nature. On peut le constater dans l'article de l'Encyclopédie qui est consacré à cette question :

« Tous les hommes ayant naturellement une **égale liberté**, on ne peut les dépouiller de **cette liberté**, sans qu'ils y aient donné lieu par quelques actions criminelles. »

2. La diffusion des idées

A. Comment les idées circulent-elles ?

Les idées des Lumières circulent par différents moyens dans toute l'Europe :

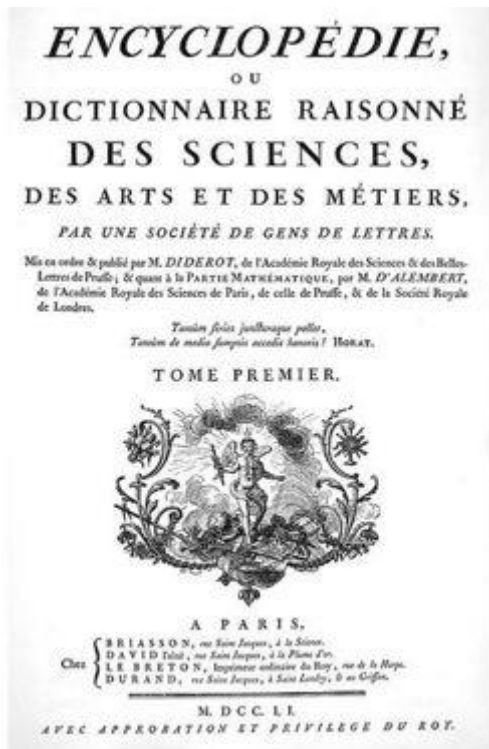
- Les livres, la presse, les caricatures. C'est le début de la littérature politique.
- Les rencontres et les débats (cafés, salons, académies...)
- Les voyages des philosophes

Ainsi, ces idées nouvelles sont discutées, confrontées, traduites en différentes langues. C'est la naissance d'une forme d'opinion publique. Leur diffusion repose aussi sur des innovations techniques, comme l'amélioration du réseau routier et des relais de poste.

Les écrits : l'exemple de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert

Diderot et d'Alembert, deux philosophes des Lumières français, s'engagent en 1751 dans un projet titanesque : compiler la somme de tous les savoirs humains dans un ouvrage.

Document : La page de garde de l'Encyclopédie (1751)



Cette œuvre porte le nom d' « Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres ».

Au total, Diderot et d'Alembert réunissent 200 auteurs pour la rédaction de 25.000 pages soit 28 tomes. La publication s'est étalée sur 42 ans.

L'Encyclopédie aborde des thèmes extrêmement variés. On y trouve des planches anatomiques, des descriptions des métiers mais aussi des articles très politiques.

En effet, les auteurs sont très critiques vis-à-vis de la monarchie absolue et de la société d'ordres. De nombreux articles ont donc été censurés.

Source : Vikidia

Les lieux de rencontre :

Les **salons** sont des lieux de réunion des élites, souvent tenus par des femmes, où l'on se rend pour se cultiver.

Document : « Lecture de la tragédie « L'orphelin de la Chine » de Voltaire dans le salon de Madame Geoffrin, par Anicet LEMONNIER

Les salons sont des lieux de rencontre de l'aristocratie ou de la grande bourgeoisie, dans de grandes pièces d'hôtels particuliers. On y reçoit aussi des musiciens, des auteurs, ...



Source : L'Histoire par l'image

Sur ce tableau, le peintre Lemonnier a représenté le salon de Mme Geoffrin, épouse du directeur d'une grande manufacture parisienne. Elle y reçoit des invités de marque, toujours sur invitation. Sur la scène représentée, on trouve d'Alembert, Jean-Jacques Rousseau, Marivaux... Au centre, on voit un buste de Voltaire, comme pour rendre hommage à son génie littéraire et philosophique.

Il existe d'autres lieux de rencontre et de débat d'idées, pour les autres classes sociales. C'est le cas des cafés, où les habitués peuvent échanger leurs points de vue sur la politique. Vers 1725, il existe près de 400 cafés à Paris et environ 2000 au début de la Révolution.

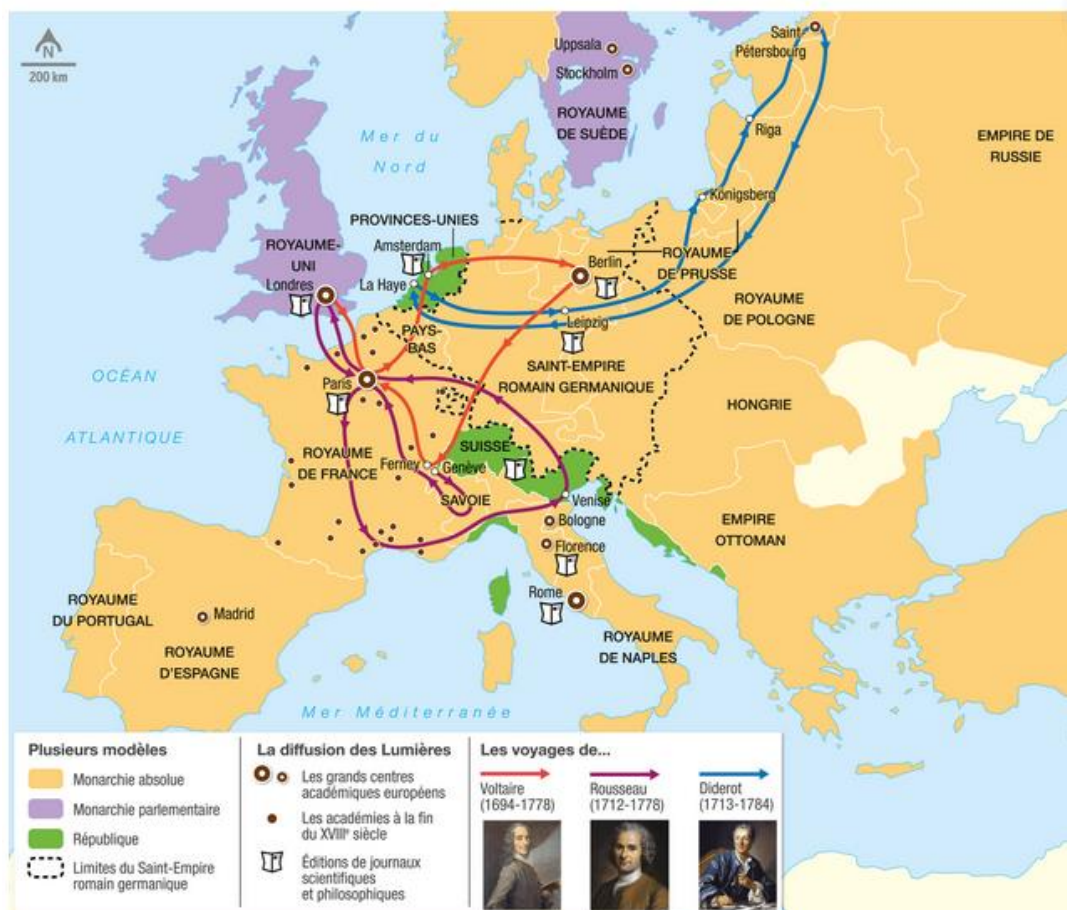
Document : Les échanges politiques dans un café parisien

L'écrivain Restif de la Bretonne raconte sa visite dans un café de Paris, à l'époque de la Révolution américaine. L'auteur se sent observé : il existait à l'époque des « mouches », c'est-à-dire des espions de la police qui prenaient ainsi la mesure de l'opinion publique.

« J'étais allé dans un café de l'ancien palais Royal que je ne nommerai pas. J'entendis parler des affaires d'État, avec beaucoup de liberté ! Je remarquais même que certaines personnes [...] disaient des choses extrêmes [...]. Je les observai. Ils émoustillaient beaucoup un jeune homme de province, qui paraissait avoir la tête chaude et qui citait toujours les gens dont il tenait ses opinions. Je m'approchai [de lui]. Je lui parlai morale. Aussitôt, il s'enflamme, et m'en fait un beau traité. Je fus sûr alors que ce n'était qu'un imprudent. Je voyais que nous étions observés. Je parlai toujours très haut. Mais une petite rixe politique s'étant élevée à l'autre bout de la salle, et tout le monde y ayant couru, j'en profitai pour dire au jeune imprudent de se retirer adroitement. »

Restif de La Bretonne, *Les Nuits de Paris*, 1788-1794

Les voyages des philosophes



Document : Les voyages de Voltaire, Rousseau et Diderot en Europe

Source : Le livre scolaire

Les philosophes confrontent également leurs idées grâce aux voyages qu'ils effectuent dans toute l'Europe. Ils peuvent ainsi observer d'autres modes de gouvernement.

Par exemple, Voltaire est très impressionné par ce qu'il considère comme un « esprit de liberté » en Angleterre. En effet, la monarchie anglaise a accordé en 1679 l'*Habeas corpus*, un texte de loi qui interdit l'emprisonnement d'un accusé sans décision d'un juge. En France, les monarques disposent encore des lettres de cachet, qui leur permet de mettre qui bon leur semble sous les verrous. Le philosophe se rend donc en Angleterre entre 1726 et 1728. Il y rédige ses *Lettres philosophiques ou lettres anglaises*, dans lesquelles il aborde des sujets divers comme la religion ou la politique.

Dans l'une d'elle, il valorise la monarchie parlementaire anglaise, dans laquelle les pouvoirs du roi sont limités par deux assemblées : la Chambre des Pairs (composée de nobles) et la Chambre des Communes.

Document : La monarchie parlementaire anglaise vue par Voltaire

« La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui, d'efforts en efforts, ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire le mal, où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux et où le peuple partage le gouvernement sans confusion. La Chambre des Pairs et celle des Communes sont les arbitres de la nation, le Roi est le sur-arbitre [...]. »

Voltaire, *Lettres philosophiques*, 1734

B. Des idées qui plaisent aux souverains

Malgré les attaques régulières des philosophes envers l'absolutisme, certains monarques sont disposés à écouter ces nouvelles idées et même à appliquer certaines réformes issues des Lumières. On les appelle des despotes éclairés.

Despote éclairé : Souverain autoritaire qui pratique une politique issue de la philosophie des Lumières, tout en conservant son pouvoir absolu.

Les grands philosophes entretiennent même une correspondance régulière avec certains de ces monarques et sont reçus dans leurs palais à l'occasion de leurs voyages.

Document : Frédéric II de Prusse reçoit Voltaire (source : Vikidia)

Frédéric II règne entre 1740 et 1786 sur la Prusse. C'est un ami de Voltaire, à qui il a demandé de lui constituer une bibliothèque. Durant son règne, il reprend certaines idées des Lumières : réforme de la justice, abolition de la torture, liberté de culte.

Sur ce tableau d'Adolph von Menzel, on assiste à un dîner organisé par Frédéric II, en présence de plusieurs philosophes dont Voltaire (troisième personnage assis en partant de la gauche).





Document : Catherine II de Russie par V. Eriksen (1762)

Source : Wikipédia

Comme Voltaire, Diderot entretient une correspondance régulière avec Catherine II de Russie, dite Catherine la Grande. Elle règne de 1762 à 1796 en tant que monarque absolue, sur une population essentiellement composée de serfs (paysan attaché à une terre, sans liberté personnelle).

Grande lectrice des philosophes des Lumières, elle finance l'Encyclopédie. Néanmoins, elle maintient l'absolutisme en Russie et ne fait aucune concession sur son pouvoir personnel.

Document : Catherine II, une despote éclairée...

« Nous, Catherine II, par la grâce de Dieu impératrice et autocrate de toutes les Russies, faisons savoir à tous :

Assister les indigents (pauvres) et augmenter le nombre de gens utiles à la société sont des devoirs essentiels des souverains qui s'occupent du bonheur de leur sujet [...].

Nous approuvons le projet de fondation d'une maison des enfants trouvés dans la ville de Moscou. De 7 jusqu'à 11 ans, ils apprendront à lire et la religion. Jusqu'à 14 ans, leurs leçons doivent être consacrées à l'écriture et à l'arithmétique. Parvenus à cet âge, on doit les appliquer à un métier. Il faut également s'employer à fortifier et conserver la santé, premier objet d'une éducation conforme à la nature et à la raison ».

Plans et statuts des différents établissements ordonnés par Sa Majesté impératrice Catherine II pour l'éducation de la jeunesse et l'utilité générale de son empire, 1773

Document : ...qui ne fait aucune concession sur son pouvoir personnel

« Le monarque de Russie est souverain. Il n'y a qu'un pouvoir unique, résidant en sa personne. Le souverain est la source de tout pouvoir politique et civil. Les autres pouvoirs dépendent de ce pouvoir suprême [...]. Mais nous devons contribuer de tout notre pouvoir au bien-être des Hommes, autant que la saine Raison le permet ».

Catherine II, Instruction de Sa Majesté Impériale Catherine II pour le nouveau code de lois, 1797

On peut enfin citer l'empereur du Saint-Empire romain germanique, Joseph II, qui lui aussi maintient son pouvoir absolu tout en intégrant certaines idées des Lumières. Par exemple, il supprime le servage sur son territoire et proclame l'égalité de tous devant l'impôt. La presse est aussi plus libre et, comme Frédéric II, il proclame la tolérance religieuse.

Les rois français ne sont pas des despotes éclairés. Il n'y a pas d'inflexion dans leurs politiques tendant à accepter certaines idées des Lumières, même si on peut tout de même citer l'abolition – tardive – de la torture par Louis XVI, en 1780. En France, l'égalité face à l'impôt n'interviendra que suite à l'abolition des privilèges en 1789, première année de la Révolution française.

Précisons que la question du servage ne se posait en France car cette pratique n'existait plus depuis le XIV^e siècle.

C. Des idées qui divisent

Bien que les despotes éclairés adoptent certaines propositions des philosophes, ils maintiennent un contrôle strict des idées dans leur propre pays. Comme on l'a vu dans le texte rédigé par Catherine II, « il n'y a qu'un pouvoir unique » dans les monarchies absolues.

Ainsi, si le pouvoir royal se sent attaqué, il s'oppose alors violemment aux Lumières. Les philosophes sont surveillés par le pouvoir et par la censure.

Censure : Contrôle des textes par une autorité qui décide de leur publication ou de leur interdiction.

En France, au XVIII^e siècle, la censure est dite « préalable ». Cela signifie que tout écrit doit être approuvé par les autorités avant sa publication. C'est une instance nommée la Librairie, composée d'environ 200 censeurs. Ces derniers valident ou non les manuscrits qui leur sont présentés. Ils doivent veiller au respect du pouvoir royal, de la morale et de la religion.

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert étant très critique vis-à-vis du roi et du système monarchique, elle est censurée en 1752.

Document : L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert est interdite de publication.

« Sa Majesté a reconnu que dans ces deux volumes, on a affecté d'insérer plusieurs maximes tendant à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance et de révolte et, sous des termes obscurs et équivoques, à élever les fondements de l'erreur, de la corruption des mœurs, de l'irreligion et de l'incrédulité ».

Arrêt du Conseil du roi Louis XV, 7 février 1752 (censure après la publication du volume 2)

Des grands noms de l'époque, comme Malesherbes ou Mme de Pompadour (maîtresse de Louis XV) parviennent à faire lever l'interdiction. Cependant, ce n'est pas la fin de la censure pour cet immense ouvrage. En 1759, le pape met l'Encyclopédie à l'Index : cela signifie qu'il interdit sa lecture aux catholiques et même qu'il leur demande de brûler les exemplaires en leur possession.

Contourner la censure est un risque important pour les philosophes. En 1749, Diderot est même emprisonné pour quelques mois au château de Vincennes.

L'auteur est considéré comme dangereux par le pouvoir suite à la publication de sa *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*. Ce texte remet en cause la preuve de l'existence de Dieu.

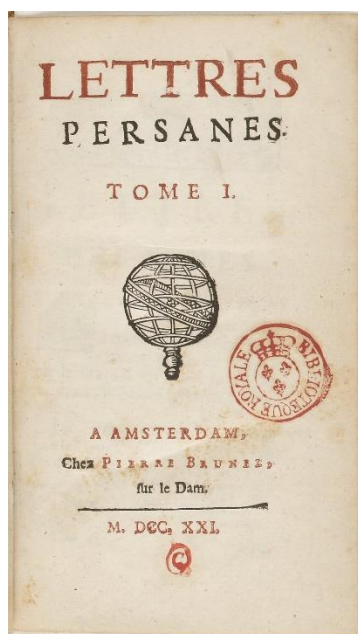
Ainsi, les dix derniers tomes de l'ouvrage sont publiés clandestinement par Diderot.

En effet, les auteurs vont chercher des moyens de contourner la censure. L'une des façons les plus courantes de le faire est la publication à l'étranger. Les ouvrages sont ensuite clandestinement rapportés en France pour y être échangés « sous le manteau ». Ce fut le cas de nombreuses œuvres des Lumières, comme *Candide* de Voltaire qui a été publié à Genève en Suisse. Ce moyen permettait notamment de contourner la censure religieuse car Genève était alors une ville protestante, contrairement à la monarchie française catholique. Cela ne signifie pas qu'il n'y avait aucune censure : il était interdit d'y publier des ouvrages critiquant la ville ou ne respectant pas les bonnes mœurs !

D'autres méthodes existent donc : l'utilisation de pseudonyme, l'impression clandestine, ... Diderot, traumatisé par son passage en prison, fit même publier plusieurs de ses œuvres de façon posthume (après sa mort) ! C'est le cas de *Jacques le fataliste et son maître*, publié 12 ans après son décès.

Enfin, Voltaire ou Diderot peuvent également compter sur le soutien de leurs puissants mécènes : les despotes éclairés (Catherine II, Frédéric II...).

Document : Les *Lettres persanes* de Montesquieu



Source : Gallica

Ce roman épistolaire publié en 1721 rassemble la correspondance fictive entre deux voyageurs persans et leurs amis restés en Perse. En critiquant le régime autocratique perse, Montesquieu s'attaque en réalité au pouvoir royal français.

Pour contourner la censure, les *Lettres persanes* de Montesquieu sont publiées à l'étranger. L'édition ci-contre a été imprimée à Amsterdam.

De plus, Montesquieu se présente comme simple éditeur, en publiant l'ouvrage de façon anonyme. Même le nom de l'imprimeur qui figure sur la couverture est fictif !

Source : Gallica

Conclusion

Les idées des Lumières ont permis de remettre en cause les idées et le modèle des sociétés européennes du XVIII^e siècle. Les philosophes ont confronté leurs idées grâce à leurs écrits, leur correspondance, leurs voyages... Ces idées ont pu séduire quelques souverains. Ces « despotes éclairés » ont alors adapté leur justice (abolition de la torture) ou procédé à des mesures d'égalité. Cependant, aucun n'a accepté de mettre en application la séparation des pouvoirs et la suppression de l'absolutisme.

Au sein de la société, les Lumières ont pénétré les classes sociales bourgeoises lettrées et peu à peu une grande partie de la population. Elles ont fortement influencé les idées révolutionnaires, comme la rédaction en août 1789 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Dans ce texte fondamental, l'égalité de tous devant la loi est proclamée, ainsi que la liberté de culte ou encore l'abolition de la censure.

LEXIQUE

Athéisme	Fait de ne pas croire en Dieu.
Censure	Contrôle des textes par une autorité qui décide de leur publication ou de leur interdiction.
Despote éclairé	Souverain autoritaire qui pratique une politique issue de la philosophie des Lumières, tout en conservant son pouvoir absolu.
Liberté de culte	Liberté de pratiquer la religion de son choix.
Monarchie absolue	Régime politique dans lequel le roi contrôle tous les pouvoirs.
Monarchie parlementaire	Régime politique dans lequel le roi partage le pouvoir avec un Parlement.
Raison	Capacité à réfléchir par soi-même et à porter un jugement critique sur le monde
Salon	Lieu de réunion des élites, souvent tenu par des femmes, où l'on se rend pour se cultiver.
Tolérance	Respect des opinions et des croyances différentes des siennes.

Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Cours gratuit**, pour le niveau : **4ème**, dans la catégorie : **L'Europe des lumières**, ne constitue qu'une **étape** d'un **parcours pédagogique complet prêt à l'emploi** pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

Étape 1. Cours gratuit : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [Leçon 4ème L'Europe des Lumières](#) (pdf)
- [Leçon 4ème L'Europe des Lumières](#) (word)
- [Apprendre autrement 4ème L'Europe des Lumières](#) (pdf)
- [Apprendre autrement 4ème L'Europe des Lumières](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [Exercices 4ème L'Europe des Lumières](#) (pdf)
- [Exercices 4ème L'Europe des Lumières](#) (word)
- [Exercices corrigés 4ème L'Europe des Lumières](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [Evaluation 4ème L'Europe des Lumières](#) (pdf)
- [Evaluation 4ème L'Europe des Lumières](#) (word)
- [Evaluation corrigée 4ème L'Europe des Lumières](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 4. Séquence / Fiche de prep : Ressources enseignants clé en main

Accéder aux fiches de préparation, séquences et séances complètes pour enseigner la notion facilement.

- [L'Europe des Lumières - 4ème – Séquence complète](#)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)